



**Savoy Philippe, Müller Chantal**

Urgences gériatriques : une vision pour Fribourg ?

Cosignataires : -

Date de dépôt : 24.10.17

DSAS

**Dépôt**

Le 4 octobre dernier, *La Liberté* nous donnait connaissance du triste décès d'un octogénaire au sein de l'unité d'orthopédie de l'HFR, après avoir attendu près de 3 heures au service des urgences du même établissement. Pourtant un diagnostic avait déjà été établi par le médecin traitant. Au-delà de ce triste événement pour lequel cet instrument parlementaire ne cherche pas à établir les responsabilités, nous nous questionnons sur la pertinence de doter le canton de Fribourg d'un service d'urgences gériatriques.

*Der Organismus eines 75-jährigen und mehr funktioniert anders als der jüngerer Menschen. Sie haben weniger Reserven und leiden oft an chronischen Krankheiten. Lange Medikamentenlisten und eventuelle kognitive Einschränkungen sind zusätzliche Faktoren. Ältere Patienten auf Notfallstationen effizient und adäquat zu betreuen, ist eine große Herausforderung. Ein Vergleich mit der Pädiatrie kann gezogen werden, wo es indes unbestritten ist, dass die jüngsten unter uns eine eigene Betreuung erhalten.*

Dans le canton de Genève, les HUG ont ouvert le 1<sup>er</sup> novembre 2016 une nouvelle structure d'urgences gériatriques à l'Hôpital des Trois-Chêne pour les urgences non vitales. Cette structure ouverte 7 jours sur 7 de 8 heures à 19 heures est destinée aux personnes de plus de 75 ans. Son but est d'anticiper l'offre des prestations nécessaires du fait du vieillissement de la population et d'offrir des améliorations concrètes dans la qualité de l'accueil, de la prise en charge et du confort des patients âgées.

Il pourrait donc être intéressant d'étudier un tel projet pour les personnes d'un âge avancé. L'humanisation des soins conférés devrait être centrale et les protocoles adaptés à ces individus particulièrement vulnérables. L'article 35 de notre constitution précise que : *les personnes âgées ont droit à la participation, à l'autonomie, à la qualité de vie et au respect de leur personnalité.* Cette nouvelle structure pourrait s'inscrire dans la suite du programme Senior+.

Nos questions sont donc les suivantes :

1. Est-ce qu'un projet d'urgences gériatriques a déjà été envisagé à l'HFR (ou ailleurs) et, si oui, sous quelle forme et dans quel délai ?
2. La saturation des urgences et les temps d'attente y relatifs appellent-ils des modifications dans les protocoles des soins, des engagements de personnel complémentaire ou des aménagements autres en vue d'une amélioration de la situation ?
3. L'année écoulée permet-elle aux HUG de tirer un premier bilan concret de ses urgences gériatriques et, si oui, pourrait-il éclairer la situation fribourgeoise ?

Il nous semble nécessaire de toujours continuer à nous poser les questions permettant des améliorations dans le domaine des soins. Nous remercions toutes les personnes qui s'y consacrent activement.

---